

Compte –rendu du Conseil d'école du 18/10/16  
SIVOS EPEVICROS

Présents : Messieurs Allais, Carpentier, et Lelarge, maires ou élus des communes d'Épégard, Vitot et Crosville –la-vieille, et M. Vernon, élu et président du SIVOS EPEVICROS.

Mesdames Amice, Backès, Chevalier, Chaudet, Oger, Perche et Monsieur Chaudet, enseignants du regroupement.

Mesdames Bardin, Charpentier, Guhur, et Messieurs Clergue, Delahaye, Publier, parents élus.

Excusés : M. Héloir, M. Lourenço (DDEN) Mme Leprince.

La réunion a lieu en présence de quatre étudiantes de l'ESPE, actuellement en stage dans les classes de Mmes Amice et Oger.

#### 1 – Elections des parents d'élèves

Sont élus à Vitot : Mmes Charpentier, Boudierlique (suppléante) et M. Publier. A Épégard, Mmes Bardin et Weigert (suppléante) et M. Clergue. A Crosville, Mmes Leprince, Guhur et M. Delahaye.

#### 2 – Vote du PV du conseil d'école du 14/06/16.

Voté à l'unanimité par les personnes présentes lors de ce conseil.

#### 3 – Vote du règlement intérieur du regroupement et fusion des conseils d'école.

Mme Charpentier signale une coquille p2. Le mot « intégralité » sera remplacé par « intégrité ».

Le règlement et la fusion des conseils d'école sont votés à l'unanimité.

#### 4 – Effectifs

Vitot : 12PS/8MS/7GS et 17MS/10GS

Épégard : 22 CP et 18 CE1

Crosville : 26 CE2, 7CM1/14CM2 et 11 CM1/11CM2

Les maires annoncent qu'il y aurait 16 enfants qui pourraient effectuer leur rentrée en septembre 2017.

M. Carpentier fait remarquer que la baisse des effectifs est sensible, et qu'il est possible qu'une fermeture soit annoncée pour la rentrée 2017 par l'Education Nationale.

Mme Amice annonce qu'un livret scolaire numérique unique du CP à la 3<sup>ème</sup>, et en ligne, va être mis en place. Les enseignants ont déjà commencé à renseigner ce livret, mais les familles n'y ont pas accès pour le moment. Une version papier leur sera fournie pour le 1<sup>er</sup> trimestre.

#### 5 – Coopératives scolaires

Les bilans sont communiqués aux membres du conseil d'école. Pas d'informations concernant les bénéficiaires de la kermesse de juin dernier. Certains membres de l'association n'ayant plus d'enfants dans le regroupement, un nouveau bureau devrait se constituer prochainement.

#### 6 – Sécurité

Les pages 17 des documents uniques des écoles d'Épégard et Crosville ont été envoyés aux membres du Conseil d'École. Pour l'école de Vitot, en restructuration, Mme Chevalier a rencontré le référent sécurité de l'Education Nationale et attend de pouvoir rencontrer le gendarme référent pour terminer de compléter ce document.

PPMS : Les 3 écoles ont réalisé l'exercice de simulation « alerte intrusion », avec les contraintes inhérentes aux locaux. M. Carpentier s'inquiète des conséquences sur les enfants de ces exercices faits à répétition. Les enseignantes expliquent que pour les plus jeunes, le terme « attentat » n'a pas été prononcé. Les exercices ont consisté à apprendre à être totalement silencieux, se déplacer sans bruit, se cacher. Mais certains enfants sont très conscients du sujet abordé, on en parle à la maison, ils ont des grands frères au collège... Les exercices seront repris plusieurs fois dans l'année. Les mairies s'engagent à effectuer des travaux nécessaires à la mise en sécurité des écoles, en fonction des nécessités pointées par chacune d'entre elles (sonnettes, gâche électrique, clôture...).

#### 7 – Grillage de Vitot

Les parents pointent la vétusté de celui-ci, ainsi que sa faible hauteur le rendant facilement franchissable. M. Lelarge a parfaitement conscience de son état et réfléchit à son remplacement. Quant à l'ouverture électrique du portail, le coût est difficile à assumer dans l'immédiat. Mme Chevalier indique qu'il existe des subventions de la préfecture allouées à ces équipements ; les maires vont bien entendu monter les dossiers de demande de subvention.

#### 8 – Travaux à Vitot

L'école a été rendue à temps pour la rentrée scolaire (les 2 classes existantes rénovées et les nouveaux sanitaires). M. Lelarge précise que les 2 jours sans école à Vitot en juillet ont été salutaires pour le bon déroulement du chantier,

car celui-ci a commencé dès le lundi matin dans les classes pour se terminer à la veille de la pré-rentrée. M. Lelarge salue la prise de conscience des difficultés liées à la cohabitation avec le chantier et la fin des travaux par les enseignantes et les ATSEM. Il reste encore quelques ajustements à faire dans les 2 classes réhabilitées et les sanitaires, ce sera fait aux vacances de la Toussaint. Concernant la partie neuve, le chantier se déroule normalement. La mise à disposition du reste du bâtiment (restaurant, dortoirs, salle de jeux) est prévue pour début décembre. M. Lelarge remercie aussi l'Assistant Maître d'Ouvrage, ainsi que l'architecte, qui sont à l'écoute des élus et des enseignantes, et qui mènent et défendent le chantier dans l'intérêt de celui-ci.

Les parents évoquent un problème dans les toilettes des grands, on interdirait aux garçons d'avoir accès aux toilettes fermées. Mme Oger précise que jusqu'à la fin du chantier, les garçons et filles de l'élémentaire, sur le temps de récréation de la cantine doivent en effet partager les toilettes des garçons. Les toilettes des filles sont actuellement occupées par l'école maternelle : elles servent de stockage aux produits et matériel d'entretien. Il a donc été convenu avec le personnel qui surveille la cour de ne pas laisser entrer une fille dans ces sanitaires lorsqu'un garçon les occupe et inversement. Elle précise par ailleurs que les toilettes dans la cantine, séparées fille/garçon, sont toujours disponibles.

#### 9 – Parking à Vitot

Les parents s'inquiètent du nombre de places insuffisant autour de l'école. M. Lelarge a en effet constaté que le matin, environ 15 voitures étaient garées en dehors des places marquées. Il remarque que chaque année, il y a de plus en plus de voitures. La remarque est aussi vraie à Epéard et à Crosville. M. Lelarge indique qu'il existe aussi 4 places disponibles près de la mairie de Vitot, et que lorsque le chantier sera terminé, un espace sera restitué en parking près du restaurant scolaire.

#### 10 – Transports scolaires

Car du midi : La réservation de ce car uniquement aux demi-pensionnaires a été imposée par le Conseil Général et le SITS, indépendamment des élus du regroupement. Les parents sont libres de faire une action pour demander l'autorisation aux externes de prendre ce car du midi.

Transports du matin et du soir : des parents ont payé le car mais viennent quand même chercher leur enfant en voiture (d'où les problèmes de parking). Les parents demandent si en cas d'inscription aux transports scolaires en cours d'année, le montant de la cotisation pourrait être revu à la baisse.

#### 11- Factures de cantine.

Le SIVOS va reprendre à partir de janvier la gestion de la cantine, l'envoi des factures sera donc plus régulier. Pour les parents séparés, les factures seront envoyées systématiquement à la maman, aux parents de s'organiser ensuite s'ils veulent séparer les coûts. Le paiement par TIP sera certainement abandonné, car celui-ci a un coût.

#### 12 – TAP

Certains parents sont déçus de la disparition des TAP. Ils déclarent ne pas avoir été prévenus.

Mme Amice précise que cela a été annoncé dans le point n°5 du compte-rendu du conseil d'école du 15/06/16 destiné aux familles ; aucun parent ne s'était alors manifesté suite à cette information.

M. Vernon donne les chiffres suivants : l'année dernière, environ 35 enfants assistaient aux TAP à Crosville, 35 à Epéard et 25 allaient en garderie à Vitot. Cette année, le car a été décalé et environ 35 enfants du regroupement vont en garderie tous les soirs. Les parents précisent que le temps de TAP a été remplacé par un temps de nounou plus important, payé par les parents. Les élus répondent qu'il leur était très difficile de trouver des encadrants de qualité, et que le coût engendré annuellement par les charges salariales des employés est équivalent au remboursement de l'emprunt de la construction de l'école de Vitot, pour chaque commune.

#### 13 – Enfant blessé sur le temps du midi

Ce jour même, un enfant a été blessé. Les parents de celui-ci indiquent qu'ils n'ont reçu aucun message de la part du personnel encadrant ce temps (ni par écrit, ni par téléphone) ; c'est la maîtresse qui les a prévenus par téléphone dès qu'elle a retrouvé son élève ainsi à 13h30. M. Vernon se charge de rappeler aux personnes encadrant le temps du midi qu'elles ont un carnet à souche à remplir, afin d'avertir les parents en cas de blessure de leur enfant.

#### 14 – bac à sable à Vitot

Les parents indiquent que le sable déborde dans la cour, sur le chemin d'accès à l'école. Mme Oger va acheter un balai à taille d'enfant, afin que ceux-ci gèrent la propreté des abords du bac et prennent conscience de la nécessité de ne pas jouer à côté.

Fin du conseil d'école à 19h50.

La secrétaire : Mme Oger

La présidente : Mme Amice